



GEORGES FRÊCHE
L'ASSOCIATION

VOUS SOUHAITEZ ADHÉRER

VOUS POUVEZ ADHÉRER À Georges Frêche L'Association EN UTILISANT
LE BULLETIN CI-DESSOUS (règlement par espèces, chèque ou virement bancaire)
OU EN VOUS RENDANT SUR LE SITE INTERNET (carte bancaire ou Paypal) :
georgesfreche-lassociation.fr/inscription.html

Le demandeur déclare connaître et partager les valeurs que l'association promeut dans la mémoire de l'action de Georges Frêche :
l'esprit démocratique d'innovation et de solidarité au service de tous, sans aucune distinction, pour une société plus juste et plus heureuse.
Il s'engage par ailleurs à accepter et respecter les statuts de l'association.

Mme / Mlle / M. - Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Mail :

En indiquant mon adresse mail, j'autorise Georges Frêche L'Association à m'envoyer des actualités et informations liées à l'association par voie électronique.

Téléphone (portable et/ou fixe) :

L'adhésion annuelle est libre, d'un montant minimum de 10€.

Membre adhérent – Montant :

Membre bienfaiteur (à partir de 100€) – Montant :

Mode de règlement :

Chèque (libellé à l'ordre de « Georges Frêche L'Association »)

Autre :

Fait à , le

Signature :

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser à l'association à l'adresse ci-après.

A retourner complété et signé, accompagné du règlement, à l'adresse postale suivante :
Georges Frêche L'Association – BP 20016 – 34160 Saint-Geniès-des-Mourgues

v2012.09-adh-fi